

Département du Lot	Séance du 06 mars 2025 à 20h30
- Commune de Glanes	Le six mars deux mille vingt-cinq, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jacques FERRAND.
- Nombre de membres en exercice : 9	- Étaient présents : Jacques FERRAND, Geoffrey CROS, Eric AUDUBERT, Muriel LAPAUZE, Vincent QUERCY, Abdelghafour EL MOUKAFIH
Présents : 6	Étaient Représentés :
-	Étaient Excusés : Stéphanie REYNIER, Sébastien SOULHOL, Olivier BACHALA
Votants : 6	Étaient Absents :
	A été élu secrétaire de séance : Geoffrey CROS
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

- **Date de la convocation** : 28 février 2025

Ordre du jour :

- Remboursement à M. le Maire des frais liés à la carte grise du nouveau camion benne
- Devis pour le parvis de la mairie
- Travaux en cours
- Questions diverses

- La séance est ouverte à 20h30

- **1. Élection du secrétaire de séance** :

Geoffrey CROS a été élu secrétaire de séance.

- **2. Approbation du procès verbal de la séance du 6/02 et du 19/12**

M le maire présente le procès verbal de la séance du 6 février et celui du 19 décembre.

M Eric Audubert signale un point qu'il n'a pas souvenir, concernant l'élargissement de voirie rue du vignoble.

Les conseils qui étaient présent lors de la dernière réunion affirme que nous en avons bien parlé et approuvé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte les deux procès verbaux.

3. Remboursement à M. le Maire des frais liés à la carte grise du nouveau camion benne.

(délibération)

Le service pour réaliser les cartes grises en ligne ne peut accepter que les paiements par CB.

Mme Goyetche a donné son aval pour le paiement par M le Maire avec sa carte bancaire privé, sous condition de délibération pour le remboursement. Le justificatif d'un montant de 320,76 euros est montré à tous les présents. Après délibération les membres du conseil municipal accepte ce remboursement.

Il est à noté que M le Maire n'a pas pris part au vote.

3. Devis pour le parvis de la mairie. (infos)

Un devis réalisé par M BOISSIERE de la Colas est présenté. Jacques FERRAND rappelle qu'il y a une plus value pour les bordures. Geoffrey CROS explique avoir eu Patrick Boissieres de la Colas a propos des délais de fourniture des bordures. Celles granité "Royan" sont en rupture de stock, le fournisseur doit les refabriquer et les délais sont longs(2 mois). M Cros explique avoir demandé la suspension du premier bon de commande et a demandé au conducteur de travaux plusieurs options, l'une avec un autre fournisseur en pierre reconstituée, l'autre avec des bordures en pierre pour avoir une idée de chiffrage. Il expose l'hypothèse d'une subvention à la Région Occitanie pour le financement du parvis. Pour ce faire et constituer un projet global, il propose de demander des devis pour commander de nouveaux pots de fleurs et aménager dans son ensemble les lieux. Le choix des bordures est repoussé, le reste du devis est suspendu. Le conseil municipal autorise et demande à M le Maire de de rapprocher du service de la région afin de demander des subventions qui peuvent être de 20%.

4 Facture d'eau de l'ancienne carrière Colas. (infos)

Jacques FERRAND dit qu'il a eu le comptable de la Colas, M RANGER. Ce dernier a indiqué que leur société va déposé un recours contre la société Pignot qui disposait des clefs, et a réalisé des travaux avant la vente , et serait donc responsable. L'entreprise Colas qui exploitait la carrière n'existe plus. La perception a tenté a plusieurs reprises des saisies sur comptes bancaires en vain. La Comptable du trésor public a trouvé peut être une structure mère et désire en avoir la certitude avant de lancer un nouveau recours.

5. SYDED

Geoffrey CROS fait état des discussions avec le SYDED sur les aménagements attendus. Le futur propriétaire à qui Robert PARROU souhaite vendre le linéaire le long de la route n'est pas favorable au projet proposé. Le bureau du SYDED doit évoquer la déchetterie de Glanes lors de leur séance du 7 mars.

6. Projets

Le maire expose une liste de divers projets et travaux à prévoir pour l'année.

7. Cimetière et columbarium.

Jacques FERRAND a fait venir M SALAUZE pour parler de l'espace columbarium, il a présenté un plan de caverne en quinconce. Le maire donne son avis, il ne trouve pas satisfaisant cette disposition. Il propose de les aligner au mur, en laissant de l'espace devant et entre chaque emplacement, même si nous en disposeront moins.

Le conseil municipal décide d'approfondir ce scénario, Eric AUDUBERT ira voir le cimetière de St Céré.

La séance est levée à 22h00

Président de séance
Jacques FERRAND

Secrétaire de séance
Geoffrey CROS